

Le 10 décembre 1792, à Nogent-le-Rotrou.

Le lundi 10 décembre 1792, la nouvelle municipalité de Nogent-le-Rotrou enregistrait la nomination des membres du bureau de conciliation du tribunal de district et procédait à leur installation.

*« Ce Jour d'huÿ dix decembre mil Sept cent quatre vingt douze premier de la république française*

*En l'assemblée permanente du Conseil général de la Commune de Nogent Le rotrou tenue publiquement.*

*Le citoyen Courtin notaire est comparû et a déposé sur le bureau un extrait du procès verbal de l'assemblée électorale du district de cette ville d'où Il resulte que les citoyens Paul François Courtin Malene, Pierre Jean Desnoyer notaire, L Jean Nicolas Pierre Louis Malgrange notaire, Etienne augustin Bourdeau, Jean Jallon Lainé et françois Arnoult Regnoust .....*

*ont été élus membres du bureau de conciliation Prés le tribunal du district de cette ville ;*

*après lecture faite du Procès verbal d'élection, les citoyens ci-dessus dénommés ont dit qu'ils comparoissoient aux fins de prêter le Serment Requis par la loi du quinze aoust dernier de tout fonctionnaire public; et de suite+ [ en fin de § : + sur l'invitation du conseil général ] ils ont juré d'être Fideles à la nation, de maintenir de tout leur pouvoir la liberté & l'égalité ou de mourir à leur postE.*

*Sur quoi le conseil général, ouï le procureur de la Commune, a accordé acte aux dits comparant de leur prestation de Serment pour leur valoir acte d'installation dont acte.*

*Courtin [ suite illisible ] Desnoyer Rïgot  
J C Joubert Beaugar Lainé Baudoiün*

*Aug.<sup>in</sup> Bourdeau J Jallon Laine Regnoust*  
*Joachim Riche ???? Sortais*  
*Vasseur Baugars Mansramae ????? G Petibon*  
*Maire pichereault Illisible P.<sup>e</sup> Lequette*  
*P. de la C. »<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1 D 2, feuillet 15.